

Coup d'œil sur votre plan REEFLEX

30 juin 2025

KALEIDO

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

Après un début d'année marqué d'une forte volatilité, attribuable en grande partie à la proposition de hausses tarifaires de l'administration Trump, le deuxième trimestre a vu les marchés rebondir tout autant lorsque cette dernière a fait volte-face en annonçant une trêve à la guerre commerciale. Les marchés boursiers ont ainsi enregistré des rendements positifs pour le trimestre, avec une progression de 5,18 % pour l'indice S&P 500 en dollars canadiens et une hausse de 8,53 % pour l'indice S&P/TSX. En revanche, le marché obligataire canadien, représenté par l'indice universel FTSE Canada, a enregistré un rendement négatif de -0,57 % au cours de la période.

Les rendements présentés sont ceux obtenus par le plan dans son ensemble (voir le [prospectus](#)). Veuillez noter que le montant des PAE provenant d'un plan collectif dépendra du revenu généré par le Plan et du nombre de bénéficiaires d'une même cohorte qui ont droit aux PAE.

DÉTAILS DU PLAN

Gestionnaires des fonds : Kaleido Croissance inc.

Gestionnaires de portefeuilles : AlphaFixe Capital Inc., Corporation Fiera Capital, Montrusco Bolton, Amundi, Jarislowsky Fraser

Actifs sous gestion (M\$) : 1 347,8 M\$

RENDEMENTS ANNUALISÉS (%)*

3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
1,34 %	9,00 %	6,94 %	3,69 %	3,83 %

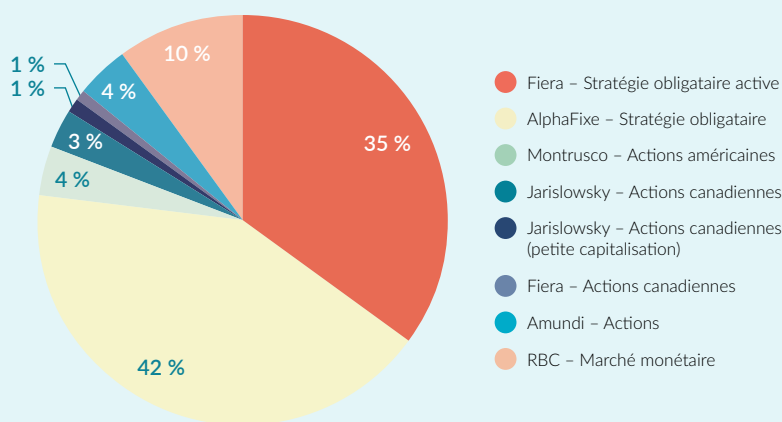
* Rendements bruts. Seuls les rendements de plus d'un an sont annualisés.

INDICE DE RÉFÉRENCE (%)*

3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
1,22 %	9,14 %	6,69 %	3,79 %	3,65 %

* Rendements bruts. Seuls les rendements de plus d'un an sont annualisés.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% DE L'ACTIF TOTAL)



LES DIX PRINCIPAUX TITRES (%)

1. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO 2,79 %
2. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO 2,28 %
3. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1,83 %
4. BANQUE TORONTO DOMINION 1,64 %
5. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1,61 %
6. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO 1,57 %
7. ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE 1,49 %
8. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO 1,34 %
9. OBLIGATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1,30 %
10. OBLIGATION DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA 1,24 %

Pourcentage total des 10 principaux placements :17,09 %

OBJECTIFS DE PLACEMENT

Le Plan REEFLEX est un plan de bourses d'études collectif conçu pour épargner en vue des études postsecondaires d'un(e) bénéficiaire. Le remboursement du capital investi et des frais de souscription est garanti à l'échéance. Les placements effectués par le plan comportent certains risques, et les rendements varieront d'une année à l'autre. Le plan investit principalement dans des titres à revenu fixe, comme des obligations corporatives, des bons du Trésor et des obligations émises ou garanties par un gouvernement, le gouvernement d'une province canadienne ou une municipalité. Les revenus accumulés sur les cotisations et les subventions sont principalement investis en actions canadiennes et en actions américaines. L'ensemble des actifs du plan sont investis conformément à une politique d'investissement durable, qui vise notamment à inclure des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux méthodes de placements.

Le Plan REEFLEX n'est plus disponible à la vente depuis le 1er mai 2022. Les contrats souscrits le ou avant le 30 avril 2022 demeurent en vigueur, mais les ajouts d'unités ne sont plus possibles. Les cotisations ponctuelles ou récurrentes supplémentaires peuvent être faites dans un plan individuel IDEO+. Veuillez consulter la notice explicative pour tous les détails. Il est possible de se procurer un exemplaire de la notice explicative et du dernier prospectus auprès de Kaleido Croissance inc. ou au www.kaleido.ca.

Annexe

Informations complémentaires et définitions

The logo for Kaleido, featuring a stylized 'K' made of two overlapping blue shapes, followed by the word 'KALEIDO' in a bold, orange, sans-serif font.

OBLIGATIONS :

Une obligation est un instrument financier émis par une entreprise, un gouvernement ou une entité publique ou privée, qui représente une dette contractuelle. Elle donne à l'investisseur (le détenteur de l'obligation) le droit de percevoir des paiements périodiques (appelés « coupons ») jusqu'à l'échéance de l'obligation, date à laquelle le montant principal de la dette est remboursé. À noter que plusieurs obligations peuvent partager le même nom ou émetteur, mais différer par leurs caractéristiques, telles que la durée de vie, le taux d'intérêt, le prix d'émission et les modalités de remboursement. Les obligations, parfois appelées « revenu fixe », sont généralement considérées comme des investissements plus conservateurs.

ACTIONS :

Les actions représentent un titre de propriété émis par une société cotée en bourse. Le détenteur d'une action devient actionnaire et détient certains droits, tels que le droit de vote lors des assemblées générales de l'entreprise et le droit aux bénéfices qui peuvent être versés sous forme de dividendes. La valeur des actions fluctue principalement en fonction de la performance de l'entreprise sur le marché.

ACTIONS ÉTRANGÈRES (ACTIONS ETR) :

Il s'agit d'actions étrangères de pays développés. Ce sont des actions émises par une société ou une entreprise qui est basée dans un pays différent du Canada et des États-Unis.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE (FNB) :

Un FNB est un fonds d'investissement qui est négocié en bourse. Les FNB indiciels sont des instruments d'investissement qui visent à répliquer la performance d'un marché boursier, par exemple la bourse de Toronto. Ils sont négociés comme des actions et offrent aux investisseurs de la diversification et de la flexibilité.

COHORTE :

Une cohorte est un groupe de bénéficiaires du Plan REEFLEX qui ont la même année de naissance. Les bénéficiaires d'une même cohorte se partagent les revenus générés par les cotisations de l'ensemble des souscripteurs de la cohorte.

INDICE DE RÉFÉRENCE :

Indicateur servant à comparer la performance d'un portefeuille. Il représente généralement la performance moyenne d'un marché ou d'un secteur donné.

PAIEMENT D'AIDE AUX ÉTUDES (PAE) :

Ils désignent les montants versés au bénéficiaire admissible d'un REEE lors de ses études postsecondaires. Ces montants comprennent les subventions obtenues en vertu du régime et tous les revenus générés au fil des ans. Les PAE ne comprennent pas les cotisations du souscripteur.

RENDEMENT ANNUALISÉ :

Le rendement annualisé est le taux de rendement d'un investissement sur une base annuelle. Il permet de comparer les performances de différents investissements sur une période équivalente, quelle que soit leur durée réelle. Pour calculer le rendement annualisé, on prend en compte les rendements périodiques (par exemple, les rendements mensuels ou trimestriels) et on les convertit en taux annuel équivalent.

FRAIS PAYÉS PAR LE PLAN :

Les frais payés par le Plan comprennent :

- les honoraires d'administration;
- les frais de gestion du portefeuille;
- les honoraires du fiduciaire;
- les honoraires du dépositaire;
- la rémunération des membres du comité indépendant;
- les charges opérationnelles du Plan que Kaleido Croissance inc. ne prélève pas à même les honoraires d'administration.

Pour plus d'informations, consulter le [prospectus](#).